

## FITOUSSI - BOUDON : LE DÉFI DU LIBÉRALISME (SUITE)

Propos recueillis par Baudouin Bollaert, Marie-Laure Germon et Alexis Lacroix Le Figaro 21 juin 2004

L'antilibéralisme ne serait-il pas déterminé aussi par la conjoncture économique ?

J.-P. F. – Les sociétés souffrant objectivement le plus ont tendance à rejeter un modèle considéré comme dominant. Et les tenants du marché ont le tort de tenir, sur la mondialisation, un discours rhétorique et convenu, qui la fait apparaître comme une contrainte impérative qui légitimerait n'importe quelle inégalité. Des rentes considérables se développent ainsi au sein du système de l'économie de marché ; la rémunération moyenne des dirigeants d'entreprise aux Etats-Unis équivaut aujourd'hui à mille fois le salaire moyen alors qu'elle n'atteignait «que» quarante fois ce salaire dans les années 70. Et il est difficile de légitimer cette augmentation par celle de la productivité des dirigeants, tant est important le nombre de ces derniers qui ont mis en danger leur propre entreprise.

Mais ces phénomènes ne sont-ils pas plus marqués outre-Atlantique ?

R. B. – Notre pays détient un triste record en Europe de l'Ouest, celui du taux de chômage des jeunes (20%). La vraie bonne solution, n'en déplaise à Jean-Paul Fitoussi, serait donc de rendre notre système économique plus performant, au lieu d'appliquer des cataplasmes de courte durée ou de trouver des modes de gestion sociale du chômage par l'assistantat. Un contexte aussi morose suscite naturellement, de la part de ses victimes et des dirigeants politiques, toutes étiquettes confondues, une réaction antilibérale très accusée. Et déclenche, hélas, une kyrielle de mesures de court terme, comme autant de parades instantanées, même si l'on sait bien que devraient être privilégiées des politiques de plus long terme. En d'autres termes, le prurit antilibéral de la société française n'est pas un problème de la société française mais une défaillance de son leadership politique !

J.-P. F. – Il y a une confusion actuelle entre démocratie et économie de marché. Notre système économique concilie deux principes contradictoires d'organisation celui du marché, où l'acquisition est proportionnelle aux ressources et celui de la démocratie, reposant sur un principe d'égalité, le suffrage universel, assuré par la médiation de l'État. Le chômage n'est effectivement plus une difficulté de court terme puisqu'il s'est envolé dès la fin des années 70 pour demeurer préoccupant depuis deux décennies ; mais cet échec a été alternativement imputé à trois acteurs : le marché, les gouvernements et... «la société» en ce qu'elle s'opposerait à toute réforme. Or il me semble que la persistance d'un chômage de masse en notre pays peut clairement être imputée à de mauvaises politiques économiques.

R. B. – Ce sont des abstractions théoriques ! L'opinion publique est bien plus rationnelle qu'on ne veut le dire. Le problème est que son avis est bien moins pris en compte qu'ailleurs, et qu'on ne lui fait guère confiance – jacobinisme oblige !

Nous vivons tout de même dans une drôle de démocratie mettant en présence d'une part une France préservée, celle des «partenaires sociaux» qui sont les boyards pouvant discuter avec l'exécutif, et une autre France, la France des laissés-pour-compte de

l'attention officielle, la France des gens qu'on n'écoute pas. Ce n'est pas la société qui refuse de se réformer, mais le poids des corporatismes qui empêche toute réforme !

J.-P. F. – Le problème des 35 heures, dont j'ai dit qu'elles étaient une illusion arithmétique procédant d'un jeu à somme nulle, montre bien l'absence de réflexion sur les relations unissant la démocratie au marché. Beaucoup de gouvernements européens – et pas seulement le gouvernement français – ont cru sincèrement qu'ils étaient devenus impuissants à intervenir réellement dans l'ordre économique. Partant de cette analyse, les gouvernements ont opté pour l'interventionnisme structurel.

C'est dire à quel point vous êtes réservés quant à la refonte des institutions européennes...

J.-P. F. – Je m'oppose à l'idée que des réformes structurelles pourraient servir de succédané à une action efficace au niveau macroéconomique. Certes, il est toujours nécessaire d'améliorer les institutions, de les adapter à l'époque, d'alléger leur fonctionnement, mais ces mises à jour ne peuvent tenir lieu de médication sociale. D'où le paradoxe que vous soulignez, cette propension des citoyens à se crispier sur les acquis d'une société à laquelle on ne promet aucun avenir. Les gens ne sont pas stupides ; simplement, on ne leur donne aucune perspective, l'Etat n'ayant pas les moyens de leur proposer un futur meilleur que le passé, d'où une crispation sur ces acquis. On ne réforme pas une société si l'on n'a que des sacrifices à lui demander et aucun avenir à lui proposer. Le politique sécurise vraiment si le pragmatique l'emporte sur le doctrinal.

R. B. – Le libéralisme n'est pas une doctrine ! C'est plutôt, pour paraphraser Descartes, une somme de «règles pour la direction de l'esprit», une méthodologie simple fondée sur l'enregistrement des problèmes à résoudre de façon pragmatique. Pour résoudre le chômage, des changements institutionnels devraient être accomplis, dans le sens d'un assouplissement libéral de notre capitalisme d'Etat. La fameuse retenue d'un euro, non remboursé sur les consultations médicales, voulue par Jean-Pierre Raffarin est une très bonne manière de responsabiliser les citoyens, de montrer que ce n'est pas parce que la médecine est gratuite que personne ne la paye ! Au lieu de parler de «responsabilisation», les adversaires de cette retenue parlent de «culpabilisation» des citoyens : la matrice de pensée illibérale s'inspire aussi de la vision irrationnelle de l'homme véhiculée par la psychanalyse...

J.-P. F. – Oui, mais ne basculons pas dans l'ultralibéralisme pour hâter la réforme de l'assurance-maladie. Et prenons garde au choix des modes de «responsabilisation». La décision de ne pas rembourser les «petits» soins, prise en certains pays, s'est rapidement avérée désastreuse, parce que la prévention a lieu dans les consultations de proximité. Le problème est que l'Europe et la France se caractérisent malheureusement par leurs pesanteurs idéologiques. Cette camisole nous empêche de combiner les exigences de sécurité économique et sociale de base avec la dynamique d'une économie de marché...

R. B. – ... Ceci est notamment vrai au sein de l'Éducation nationale ! Quelle proposition concrète est donc sortie des 1 500 consultations pour améliorer l'école,

quelle idée de génie va germer des travaux de la commission Thélot ? Aucune, je le crains !

Si l'on impliquait réellement les acteurs de la vie sociale, si, dans le domaine scolaire, on acceptait d'introduire un minimum de concurrence et de marché – en supprimant notamment la carte scolaire –, on obtiendrait bien plus d'effets qu'au travers d'une énième réforme institutionnelle !